Municipalité amie des aînés

Les aînés
au cœur
de notre collectivité !

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

LES AÎNÉS SONT NOTRE MÉMOIRE ET ONT UNE INFLUENCE MARQUÉE SUR LES **GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES...**

Photo : Valérie Savard

Photo : Hélène Lachance

Photo : Sandy Larouche

Métabetchouan
Lac-à-la-Croix

TABLE DES MATIÈRES

3 Mot du maire de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
4 Mot du conseiller municipal responsable des questions aînées
5 Préambule
6 Présentation du comité de pilotage
7 L'aboutissement d'un long processus
8 Le vieillissement actif, un principe à propager!
8 Définition des aînés
9 Portrait des aînés en un clin d'oeil
10 Vieillissement et état de santé
11 Occupation et longévité
11 Les revenus
12 Nos valeurs collectives
13 Champs d'intervention
16 Comité de suivi PFM-MADA
17 Conclusion
18 Remerciements
19 Références

MOT DU MAIRE DE MÉTABETCHOUAN–LAC-À-LA-CROIX

Monsieur Lawrence Potvin
Maire de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

POLITIQUE MUNICIPALE DES AÎNÉS

Le conseil municipal est fier de vous présenter la première politique municipale des aînés réalisée suite à la démarche « Municipalités amie des aînés » (MADA). Cette politique issue d'une entente entre le ministère de la Famille et la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, sera un guide pour les décideurs pour plusieurs sujets qui touchent la question des aînés dans notre collectivité.

La démarche qui a permis l'adoption de cette politique est issue d'un processus basé sur la participation citoyenne. Le comité de pilotage qui avait pour objectif d'élaborer une politique et un plan d'action, était formé de représentants locaux provenant de différents champs d'activités. Ces activités de consultations citoyennes auxquelles plusieurs participants et participantes se sont présentés en 2014, ont permis de préciser les besoins reflétant les réalités de nos aînés locaux dans la politique.

Tel que prévu dans l'entente, le plan d'action qui accompagne la politique municipale des aînés guidera le conseil municipal pendant les trois prochaines années. Des mises à jour y seront intégrées selon l'évolution des besoins et un comité externe au conseil municipal en assurera le suivi.

En terminant, merci à M. Martin Voyer, conseiller municipal affecté aux politiques aînés et familiales, au personnel, aux chargés de projets et à tous les membres du comité de pilotage pour le travail effectué au cours des derniers mois.

Le conseil municipal, par : *Lawrence Potvin*, maire

MOT DU CONSEILLER RESPONSABLE DES QUESTIONS AÎNÉES

Martin Voyer
Conseiller responsable des questions aînées

Les aînés au cœur de notre collectivité !

À TITRE DE CONSEILLER RESPONSABLE DES QUESTIONS AÎNÉES, IL ME FAIT UN IMMENSE PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER LA POLITIQUE DES AÎNÉS DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX.

Le vieillissement de la population est une nouvelle réalité qui a des effets directs sur les services à la population. Consciente de l'importance de donner un environnement sécuritaire et une qualité de vie exceptionnelle aux aînés qui ont bâti notre ville, Métabetchouan–Lac-à-la-Croix souhaite conserver ses aînés le plus longtemps possible dans leur milieu.

Pour ce faire, il a été décidé d'adopter une politique et un plan d'action qui reflètent ce que nos citoyennes et citoyens désirent voir se réaliser dans leur municipalité. Un défi auquel nous souhaitons faire face avec l'objectif de conserver et d'augmenter les services à la population et permettre un vieillissement actif et heureux pour nos aînés.

Depuis maintenant deux ans, un comité formé de citoyennes, de citoyens, d'actrices et d'acteurs du milieu s'est prononcé sur des enjeux auxquels nous devons être innovateurs et réalistes sur l'orientation de ces derniers.

Notre ville est une communauté où se côtoient au quotidien toutes les générations et dans laquelle les aînés font partie intégrante. Bien planifier aujourd'hui nous permettra tous ensemble de développer des stratégies pour garder nos citoyennes et citoyens et offrir un milieu de vie dynamique et respectueux dans lequel tous sont de véritables acteurs.

Martin Voyer
Conseiller responsable des questions aînées

PRÉAMBULE

Le vieillissement de la population est un enjeu pour toutes les municipalités. Consciente qu'il est important d'offrir aux aînés un milieu de vie adapté et dans lequel ils peuvent s'épanouir, la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix a entrepris une démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA). Bien que la municipalité réalisait déjà plusieurs actions en faveur des personnes aînées, elle souhaitait élaborer un cadre de références sur les mesures et les interventions nécessaires afin de mieux répondre aux besoins de ces personnes.

Nous affirmons notre volonté de maintenir les aînés dans la communauté et de promouvoir le vieillissement actif.

Dans la foulée de la politique familiale municipale (PFM) mise en place en 2011, la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix souhaite que « le penser et agir famille » puisse se vivre au quotidien dans la communauté et englober les personnes aînées. En mai 2013, la municipalité a d'ailleurs tenu une soirée d'information pour la population et les organismes communautaires. L'événement a connu un grand succès et plusieurs personnes sont venues affirmer la volonté de maintenir les aînés dans la communauté et de promouvoir le vieillissement actif.

Cette culture d'inclusion sociale, quels que soient l'âge ou les capacités des personnes visées, vise les politiques, les services et les structures pour soutenir les aînés. Plus qu'un concept, le « penser et agir famille et aînés » indique la volonté de l'appareil municipal de placer les familles et les aînés au cœur des décisions et de demeurer continuellement à l'écoute de leurs besoins. La politique MADA s'inscrit donc dans une continuité et vient réaffirmer l'importance de tous les membres de la famille, pour mobiliser chacun dans des actions destinées à améliorer la qualité de vie à Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Photo : Madeleine Tremblay

PRÉSENTATION DU COMITÉ DE PILOTAGE

La démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA) est issue d'une volonté municipale. Pour la mise en œuvre de la politique, le conseil municipal a mis en place un comité formé d'une dizaine de personnes, qui avait pour mandat de réaliser une politique à l'image des aînés et répondant à de réels besoins. Ce comité, au cœur du processus de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés), est composé de différents acteurs issus du milieu municipal.

Dès 2012, le comité s'est mis à la tâche afin de concocter une politique des aînés aux couleurs de la municipalité. C'est avec enthousiasme et dynamisme que chacun des membres s'est impliqué dans l'élaboration de la politique et d'un plan d'action réaliste, qui permettra d'améliorer concrètement la qualité de vie des citoyennes et citoyens aînés.

LE COMITÉ EST COMPOSÉ DE :

Citoyennes et citoyens
Représentantes et représentants d'organismes communautaires

Fernand Bilodeau / Pauline Côté / Ginette Larouche / Marcel Tremblay
Madeleine Tremblay / René Voyer

Conseillers municipaux - Responsables des questions aînés

Eugène Roy / Martin Voyer

Personnes ressources

Bernard Larouche, Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est (CSSS)
Christian Potvin, Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
Marie-Ève Roy, Centre local de développement Lac-Saint-Jean Est (CLD)
Alain Privé, Carrefour Action municipale et famille (CAMF)

Chargé et chargées de projet

Martin Voyer / Pauline Côté / Caroline Lemieux

L'ABOUTISSEMENT D'UN LONG PROCESSUS

...une vision concertée porteuse d'avenir pour l'ensemble de la population.

Deux rencontres de consultation ont été réalisées en février 2014 auprès des personnes aînées et en collaboration avec de nombreux intervenants du milieu, dont une dans le secteur Métabetchouan et la seconde du côté de Lac-à-la-Croix. L'exercice visait à identifier les besoins des citoyennes et des citoyens aînés, dans le but de leur offrir des services adaptés et contribuer à leur vitalité et leur dynamisme dans notre communauté. L'excellente participation des citoyennes et citoyens ainsi que des représentantes et représentants d'organismes du milieu aux discussions a enrichi le contenu des échanges et a permis d'approfondir les réflexions du comité de pilotage. Les personnes consultées ont été sélectionnées en fonction de leur connaissance des besoins des aînés et de leur implication dans la communauté auprès de ces derniers. Ces rencontres ont permis de recueillir de l'information pertinente et d'identifier des pistes d'actions et de solutions.

En tenant compte de l'information recueillie à la consultation, le comité MADA a pour mandat d'exprimer des recommandations afin de réaliser la mise en œuvre de la politique, la production d'un plan d'action ainsi que le suivi de ce dernier. C'est entre autres par la mise en commun des expériences, des connaissances et des expertises variées présentes au sein du comité de pilotage qu'il a été possible de jeter les bases de la politique. Le comité a également dû effectuer un bilan des actions municipales en matière aîné afin d'établir un état de la situation des services qui leur sont offerts.

Ces démarches ont permis de faire ressortir les grands enjeux en lien avec le vieillissement et d'établir les bases du plan d'action triennal. Un long parcours caractérisé par de nombreux changements pour le comité, mais qui avait le noble objectif de mettre sur papier une vision concertée porteuse d'avenir pour l'ensemble de la population.

Pour la réalisation de l'exercice, la municipalité a bénéficié de l'appui financier du ministère de la Famille et des Aînés, en collaboration avec le Carrefour Action municipale et Famille.

LE VIEILLISSEMENT ACTIF, UN PRINCIPE À PROPAGER!

Le vieillissement actif est le principe au cœur de cette démarche. Il encourage une participation constante à la vie sociale, économique, culturelle, intellectuelle et civique. Des aînés actifs appuient leur communauté tout en continuant de se développer comme individus. La notion de vieillissement actif s'applique à l'ensemble des personnes aînées, peu importe leur condition physique. Toutes et tous peuvent ainsi continuer à apporter une contribution à leur famille et à leur communauté. En demeurant actifs, les aînés maintiennent leur sentiment d'utilité, optimisent leurs aptitudes, conservent un réseau social et acquièrent une image forte d'eux-mêmes.

DÉFINITION DES AÎNÉS

La Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix définit un aîné comme étant une personne de 65 ans et plus qui a acquis une certaine expérience de vie. Les aînés contribuent à l'enrichissement communautaire en transmettant leurs valeurs, leurs savoirs et notre histoire. Ils jouent un rôle important au sein de la municipalité autant que dans la famille, dont ils sont les bâtisseurs. Qu'ils soient natifs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ou d'ailleurs, chacun a un bagage riche et porteur pour tous. En plus d'être une source de connaissances et de références, les aînés sont notre mémoire et ont une influence marquée sur les générations présentes et futures.

PORTRAIT DES AÎNÉS EN UN CLIN D'OEIL

Le vieillissement de la population est le résultat direct de l'arrivée à la retraite de la génération des bébé-boumeurs, la hausse de l'espérance de vie et la baisse de la natalité au Québec. Selon l'Institut de la statistique du Québec, pour la région du Saguenay Lac-St-Jean en 2001, les 65 ans et plus représentaient 12,5 % de la population. En 2026, ceux-ci représenteront 30 % de la population régionale.

TABLEAU 1

Répartition des aînés sur le territoire de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix par tranche d'âge, 2011

À Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, on constate aussi une augmentation du vieillissement de la population. Comme l'indique le tableau 2, les groupes d'âge de 45-64 ans et de 65 ans et plus ont subi une augmentation significative au cours des dernières années. Ces deux groupes, qui représentent plus de la moitié de la population de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix 2011, sont en progression constante depuis 2001. Il s'agit là d'un segment d'individus s'identifiant aux bébé-boumeurs, dont les premières personnes de cette tranche d'âge ont eu 65 ans en 2011.

- Moins de 60 ans
- 60 à 64 ans
- 65 à 69 ans
- 70 à 74 ans
- 75 à 79 ans
- 80 à 84 ans
- 85 ans et plus

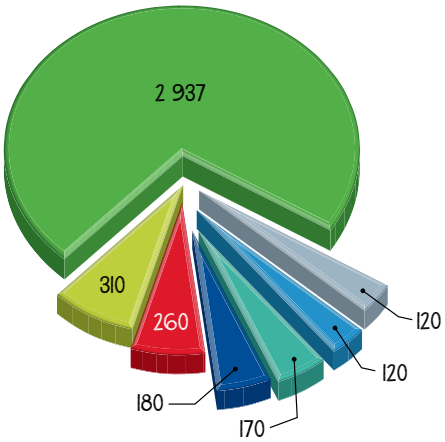

TABLEAU 2

Population de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, Institut de la statistique du Québec, selon les recensements

GROUPES D'ÂGES >	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Population en 2011	15 %	11 %	21 %	34 %	22 %
4095 individus	585	435	835	1390	865
				Les 2 groupes : 54 %	
Population en 2006	15 %	13 %	22 %	33 %	19 %
4080 individus	605	510	895	1310	750
				Les 2 groupes : 52 %	
Population en 2001	17 %	15 %	26 %	28 %	16 %
4200 individus	695	600	1075	1155	660
				Les 2 groupes : 44 %	

Photo : René Côté

VIEILLISSEMENT ET ÉTAT DE SANTÉ

LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES AÎNÉS VIVENT À DOMICILE ET LA PLUPART D'ENTRE EUX SONT AUTONOMES ET EN BONNE SANTÉ.

Photo : Caroline Lemieux

En vieillissant, des besoins d'apparence insignifiants peuvent toutefois représenter de grands défis pour certains.

En vieillissant, des besoins d'apparence insignifiants peuvent toutefois représenter de grands défis pour certains. Que ce soit d'entretenir une maison devenue trop grande, vivre la perte d'un conjoint, voir la détérioration de son état de santé (…) » [2] ou devoir entretenir le petit trottoir menant à la maison l'hiver… Pour assister ces derniers dans leurs tâches quotidiennes, une aide à domicile est parfois nécessaire.

Au tournant de l'âge de 65 ans, l'état de santé des individus change significativement. Comparativement aux 45-64 ans, les 65 ans et plus sont deux fois plus nombreux à considérer eux-mêmes leur état de santé à un niveau passable ou mauvais (23,3 %).

Photo : Rachel Poirier

OCCUPATION ET LONGÉVITÉ

La « liberté 55 » (retraite à 55 ans) est de plus en plus difficile à envisager pour plusieurs aînés. D'une part, parce que plusieurs d'entre eux ont de la difficulté à joindre les deux bouts et se voient contraints de travailler plus longtemps pour leur gagne-pain. On constate d'ailleurs une baisse du revenu de 18 % chez les 65 à 69 ans. Aussi, certains aînés prennent leur retraite plus tard tout simplement en raison d'un meilleur état de santé et une plus grande longévité.

Commerçants et organismes communautaires accueillent les aînés à bras ouverts non seulement pour combler un manque de personnel, mais aussi pour réaliser du bénévolat dans la communauté. Ceux-ci sont reconnus et appréciés pour leurs qualités exceptionnelles : compétence, disponibilité, loyauté, fiabilité, maturité, flexibilité et diversité n'en sont que quelques exemples!

LES REVENUS

Le nombre d'aînés vivant sous le seuil de pauvreté augmente chaque année et l'endettement devient de plus en plus préoccupant chez les ménages plus âgés et où les prestations de retraite subissent de plus en plus les fluctuations.

Photo : Sandy Larouche

NOS VALEURS COLLECTIVES

RESPECT DE LA DIVERSITÉ

Par son action, la politique MADA veut rejoindre les besoins de tous les aînés et éviter les jugements de valeur. La municipalité privilégie et valorise la diversité en adoptant un comportement impartial et éthique envers tous.

PARTENARIAT

La politique MADA se fonde sur une combinaison d'interventions en partenariat avec tous les autres intervenants du milieu qu'ils soient associatifs, gouvernementaux ou privés.

COUVERTURE DE TOUS LES CHAMPS D'INTERVENTION

La politique MADA couvre tous les champs d'intervention de la vie municipale dont la santé, l'habitation, les déplacements, l'emploi et la retraite, la participation sociale et les mouvements associatifs, les loisirs et la sécurité.

COULEURS LOCALES

La politique MADA transcende les couleurs et le dynamisme de la municipalité. Pour ce faire, il est primordial qu'elle reflète les réalités de ses citoyennes et de ses citoyens aînés.

SOUPLESSE ET RESPECT

La politique MADA est souple dans son application et dans ses mécanismes de support. Dans chacune des phases de réalisation, la participation et le respect des personnes concernées sont fondamentaux.

RESPONSABILITÉ ET SUPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

Sous l'autorité du conseil municipal, le comité MADA a élaboré la politique, son plan d'action et demeurera impliqué pour sa mise en application. Le conseil municipal supporte le comité MADA et le comité de suivi au plan d'action en y affectant des ressources humaines, financières et matérielles.

UN SOUTIEN À L'ENGAGEMENT

La politique MADA encourage et soutient l'engagement civique, le bénévolat, l'entraide et la solidarité.

Photo : Madeleine Tremblay

CHAMPS D'INTERVENTION

Afin de formuler des recommandations à la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, le comité a choisi de déployer ses actions autour de sept champs d'intervention visant à consolider la mise en place d'une vision commune forte, mobilisatrice et rassembleuse. Les thèmes choisis par le comité sont : la santé, l'habitation, les déplacements, l'emploi et la retraite, la participation sociale et les mouvements associatifs, les loisirs et la sécurité. Dans le plan d'action, des actions concrètes découleront des thématiques priorisées par le comité et chaque secteur de développement y sera ainsi valorisé.

1 LA SANTÉ ET LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

La Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix veut permettre à la population vieillissante de maintenir une vie active et de continuer à jouer un rôle précieux et utile dans la communauté.

- Avoir des gens heureux, en bonne santé physique et mentale, qui sont bien intégrés dans la communauté.
- Permettre aux aînés de demeurer le plus longtemps possible à domicile.
- Informer la population qu'il est possible de vieillir à Métabetchouan–Lac-à-la-Croix en conservant une bonne qualité de vie.

2 LE TRANSPORT ET LES DÉPLACEMENTS

L'accessibilité à un moyen de transport symbolise pour beaucoup l'autonomie. La municipalité est consciente que sans moyens de transport adéquats, les activités de tous les jours peuvent représenter de grands défis pour les aînés.

- Permettre un accès à des moyens de transport adéquats.
- Favoriser le maintien à domicile.
- Briser l'isolement des aînés.
- Favoriser un meilleur accès aux services et un accompagnement au besoin.

3 L'EMPLOI ET LA RETRAITE

De plus en plus d'aînés veulent demeurer actifs et les avenues empruntées sont multiples : maintien en emploi, retraite progressive, retour sur le marché du travail, bénévolat, etc. Par ses actions, la municipalité a pour objectifs de :

- Promouvoir les bienfaits liés au travail et à l'activité.
- Aider, informer et soutenir les aînés aux prises avec différentes problématiques liées à l'emploi et au revenu.
- Favoriser l'embauche des aînés et les projets créateurs d'emplois.
- Encourager la transmission des connaissances.

4 LA PARTICIPATION SOCIALE ET LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS

Une grande majorité des bénévoles retirent une grande satisfaction de leur implication sociale, source de valorisation personnelle et de transmission de connaissances. Les actions proposées visent à :

- Promouvoir le bénévolat dans la communauté.
- Faciliter la participation sociale.
- Contribuer à maintenir un milieu dynamique et valorisant.
- Développer la cohésion sociale, les relations intergénérationnelles dans la communauté et dans la vie quotidienne.

5 LES LOISIRS

La pratique d'activités de loisir a un impact positif sur la qualité de vie des aînés. Elle contribue à maintenir les aînés actifs physiquement et socialement, et est un élément clé pour le maintien d'une bonne qualité de vie. La municipalité souhaite :

- Maintenir la santé psychologique et physique des aînés.
- Briser l'isolement et accroître les contacts sociaux.
- Favoriser le vieillissement actif et la participation des aînés.

Photo : Hélène Potvin

6 LA SÉCURITÉ ET LES AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES

Un grand nombre de préoccupations des aînés sont liées à la sécurité. Qu'il s'agisse de sécurité physique, psychologique, financière ou d'aménagements urbains. Par cette politique, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix désire trouver et développer des stratégies visant à améliorer la sécurité des aînés, afin de :

- Vivre dans un environnement sécurisant.
- Éviter les abus.
- Améliorer la qualité de vie.

7 L'HABITATION

Les aînés propriétaires de maisons font face à divers défis : l'entretien extérieur, les besoins en rénovation, le réaménagement de leur logis, etc. En matière de logement, il existe différentes possibilités, mais pour les personnes ayant des revenus moyens ou modestes, ces possibilités sont plus limitées. Métabetchouan-Lac-à-la-Croix souhaite en ce sens :

- Préserver les aînés dans leur milieu de vie et s'adapter aux changements de la population.
- Favoriser le maintien à domicile et la rétention des aînés dans leur milieu.

Photo : Hélène Potvin

COMITÉ DE SUIVI PFM-MADA

Photo : Caroline Lemieux

Un comité de suivi verra à coordonner la mise en œuvre des actions et se penchera en cours de route sur des questions susceptibles d'avoir un impact sur les aînés.

Une fois la politique et le plan d'action adoptés par le conseil municipal, il faudra mettre le cap sur l'atteinte des résultats. Pour ce faire, un comité de suivi verra à coordonner la mise en œuvre des actions et se penchera en cours de route sur des questions susceptibles d'avoir un impact sur les aînés.

Pour l'exercice, un comité formé conjointement de membres de la politique familiale municipale (PFM) et de la politique de « Municipalité amie des aînés » (MADA) travaillera de concert à assurer la mise en œuvre des deux plans d'action. En plus d'interpeller l'appareil municipal, la mise en œuvre du plan d'action sera faite en collaboration avec les membres du comité de suivi et de représentants du conseil municipal.

Ensemble, ils veilleront à ce que les étapes des deux démarches se déroulent selon la logique prévue et facilitent la concertation entre les divers acteurs. Au fil du temps, chacune des démarches fera l'objet d'une validation continue et sera bonifiée sur la base des échanges suscités. Une démarche en continu visant à assurer le succès et la pérennité des politiques et l'atteinte des meilleurs résultats.

CONCLUSION

Photo : Stephanie Lebel

Photo : Caroline Lemieux

Les éléments inscrits dans ce document serviront de guide aux employés et aux élus municipaux afin d'offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement de nos aînés et bien sûr, à toutes les citoyennes et citoyens. Par cet exercice, la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix s'engage à mettre en place les structures nécessaires à la réalisation des orientations de la politique et des actions qui y sont rattachées. Le Plan d'action et la démarche se poursuivront au fur et à mesure que la population vieillira et que d'autres besoins se feront sentir. Grâce à ce nouvel outil, Métabetchouan–Lac-à-la-Croix sera porteuse d'une vision intégrant le « penser et agir famille et aînés ». Un défi collectif qui sera appuyé par une démarche rassembleuse!

Les éléments inscrits dans ce document serviront de guide aux employés et aux élus municipaux afin d'offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement de nos aînés et bien sûr, à toutes les citoyennes et citoyens.

REMERCIEMENTS

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX TIENT À REMERCIER SINCÈREMENT LES COLLABORATEURS QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉUSSITE DE CE PROJET.

- Merci aux nombreux aînés, citoyennes et citoyens et partenaires du milieu qui ont participé à la consultation publique et nous ont fourni les précieux renseignements qui ont guidé cette démarche.

- Merci aux bénévoles, animateurs et secrétaires qui ont généreusement offert leur temps et leur aide technique lors des deux rencontres de consultation.

- Merci aux membres du personnel et à l'administration municipale qui ont soutenu le comité MADA tout au long de l'exercice.

- Merci aux membres du comité de pilotage MADA qui se sont engagés sans réserve pour doter Métabetchouan-Lac-à-la-Croix d'une politique aînée à l'image de notre communauté.

- Et enfin merci au ministère de la Famille et des Aînés pour leur appui financier et au Carrefour Action municipale et Famille pour leur soutien technique.

Photo : Julie Boily

Photo : Olivier Lapointe

RÉFÉRENCES

[1] Secrétariat aux aînés. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2014).
(En ligne) L'évolution démographique du Québec : un enjeu majeur pour les municipalités.
Gouvernement du Québec.

[2] Secrétariat aux aînés. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2012).
Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés.
Gouvernement du Québec.

Réseau FADOQ, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean / Ungava.
Le vieillissement au Saguenay-Lac-Saint-Jean. État de situation.
Bibliothèque nationale du Québec.

Statistique Canada (2011). (En ligne) Profil du recensement.
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix. Gouvernement du Canada.

Photo : Sandy Larouche

Photo : Sandy Larouche

Municipalité amie des aînés

Les aînés au cœur de notre collectivité !

POUR NOUS REJOINDRE :

COMITÉ MADA

418 349-2060 ou

mada@ville.metabetchouan.qc.ca

POLKA agence créative

P103.1.2015